

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUZ**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2022**

Délibération n° 2022-07-93

Date de la convocation : 10 décembre 2022
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de procurations : 2
Votes : 21

Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

Le seize décembre deux-mil-vingt-deux à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, ROCHETIN Pascale, ROCHETTE Yvette, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, CHAVANA Jean-Luc, SEUX Christian, THOUMY Denis, BASTY Jean-Pierre, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, FAURE Pascal, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, BASTY Cécile, EBOLI Laure, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan,

Procurations : Françoise DUCHAMP procuration à Pascale ROCHETIN
Jessica ORIOL procuration à Hélène CROZET

Absents excusés : Olivier LARGERON, Alexandre MASSARDIER

Secrétaire : Hélène BESSON

OBJET : ACQUISITION DE TERRAIN RUE JEAN MEUNIER

Monsieur le Maire informe qu'en date du 7 décembre 2022, M. Benjamin De Mellis, propriétaire des parcelles cadastrées AH 202 et AH 203 situées rue Jean Meunier en face de l'Espace Jules Verne et classées en emplacement réservé du PLU, a proposé de les céder à la commune.

Cette acquisition permettrait à la commune de développer la maîtrise foncière des terrains.

La proposition de la société Forez Foncier s'élève à 40 € le m².

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DONNE son accord pour l'acquisition des parcelles AH 202 et AH 203 de 1 000 m² chacune au prix de 40 € le m²,
- AUTORISE le maire à signer l'acte d'acquisition, après bornage. Les frais de géomètre et d'acte notarié étant à la charge de la commune.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.
COPIE CERTIFIEE CONFORME.
A SAINT GENEST MALIFAUZ, le 17 décembre 2022.

Le Maire
Vincent DUCREUX